



ARENDRUP LAW

• GENEVE SUISSE •

## CONDITIONS GENERALES

**Nous vous remercions d'avoir choisi l'Etude ARENDRUPLAW et son service de consultation en ligne pour vous conseiller dans le domaine du droit que vous avez sélectionné. Les présentes conditions générales s'appliquent exclusivement au mode de consultation que vous avez choisi d'adopter. La consultation par internet est avant tout destinée à vous fournir un avis succinct et préalable sur les aspects juridiques de votre dossier qui peuvent être d'une certaine complexité.**

**Après cette consultation ponctuelle, nous pouvons décider d'un commun accord de poursuivre notre relation sur une base contractuelle ordinaire.**

\* L'avis ainsi donné n'est pas destiné à être exhaustif.

### 1. Objet de la consultation

Voir le domaine sélectionné.

### 2. Honoraires

A. En général :

Les honoraires sont calculés en fonction du tarif indiqué sur le site et de la durée de la consultation. Le tarif horaire correspond à celui recommandé par l'Ordre des avocats de Genève.

Le paiement préalable de la consultation répond à l'usage de la profession qui exige le versement d'une provision pour couvrir les services de l'avocat.

Son mode de paiement vous permet ainsi de vous engager en parfaite connaissance de cause et de garder la maîtrise de vos frais juridiques.

Le rendez-vous devient définitif après réception du paiement des honoraires.

Les rendez-vous annulés au minimum 24h à l'avance peuvent être reportés à une date ultérieure.

Si le rendez-vous est annulé moins de 24h à l'avance, les honoraires payés ne sont pas remboursables.



## B. Consultation avec documents :

Si vous souhaitez inclure des documents ( rédigés exclusivement dans une des langues pratiquées par l'Etude) dans la discussion (10 pages au plus), vous avez la possibilité de nous les envoyer par courriels à l'adresse de l'Etude.

L'examen de documents juridiques peut parfois se révéler complexe. Il est donc impératif qu'ils nous parviennent au moins 3 jours ouvrables avant la date de la consultation.

Le temps passé à les étudier sera déduit du temps de consultation. Dans ce cas, la durée minimale de la consultation sera d'une heure.

## 3. Documents et informations/Protection des données

Tous les documents et renseignements (ci-après les « informations ») transmis à notre Etude pour les besoins de la consultation ainsi que vos données personnelles sont strictement confidentiels et ne sont jamais communiqués à des tiers sauf avec votre accord exprès.

L'Etude est soumise au secret professionnel applicable aux avocats suisses.

**En revanche, l'Etude n'est pas responsable des moyens utilisés pour la communication et la transmission des informations, des envois à une adresse erronée ou des pertes liées au mode de transmission que vous aurez choisi.**

**Enfin, vous êtes seul responsable de l'usage de l'avis de droit qui vous aura été donné lors de la consultation ainsi que les décisions que vous aurez prises et de leur éventuelles conséquences.**

**Tout enregistrement de conversation ou reproduction d'images sur quelque support que ce soit sans l'accord exprès et écrit de l'Etude est strictement interdit.**

## 4. For et droit applicable

Le contrat est soumis au droit suisse.

Tout litige relatif à l'exécution, à l'interprétation ou à la validité du contrat relève de la compétence des tribunaux de la République et Canton de Genève, les recours au Tribunal Fédéral étant réservés.